

DEC173214DR02

Décision portant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR 8223 intitulée Institut de recherche en Musicologie

LA DIRECTRICE D'UNITE,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 modifiée portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC160982DAJ du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1er août 2016 ;

Vu la décision DEC133018 DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR 8167 intitulée Institut de recherche en Musicologie dont la directrice est Mme Cécile Davy-Rigaux ;

Vu la décision DEC140585INSHS du 3 mars 2014, portant modification de l'intitulé de l'unité mixte de recherche n°8223 intitulée Centre de recherche musicologique et devenant l'Institut de recherche en Musicologie (IReMus) ;

Vu la décision DEC172297DASTR du 21 juillet 2017 rattachant l'unité UMR8223 intitulée Institut de recherche en Musicologie à la Délégation Paris B à compter du 1er janvier 2018 ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Gilles Demonet, Directeur Adjoint, à l'effet de signer au nom de la directrice d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC153351DAJ susvisée¹.

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée : soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.



Délégation **PARIS B**

www.dr2.cnrs.fr

16, Rue Pierre et Marie Curie
75005 PARIS

T. 01 42 34 94 00

F. 01 43 26 87 23

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directrice (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 5 janvier 2018

La directrice d'unité
Cécile Davy-Rigaux



Cécile DAVY-RIGAUX
Directrice de l'Institut de recherche en musicologie (IReMus)
UMR 8223 - CNRS
Paris-Sorbonne/Unf/Ministère de la Culture
2, rue Louvois - 75002 Paris
Tél. : 01 49 26 09 97/01 53 79 37 08 - Fax : 01 49 26 94 85
E-mail : cecile.davy-rigaux@cnrs.fr
<http://www.iremusc.cnrs.fr>

REÇU LE

10 JAN. 2018

CNRS
Délégation Paris